CIG
COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE GENÈVE

# Horaires et cours de la semaine

KI TAVO

13 septembre 2025 – 20 Eloul 5785
Allumage dès 18h35
Entrée : 19h35 Sortie : 20h37

## PRESENCES DU GRAND RABBIN

Vendredi soir : Min'ha / Maariv
Hekhal Haness

Samedi matin : Cha'hrit
*Beth Yaacov*

Samedi soir : Min'ha /Séouda Chlichit
*Maison Juive Dumas*

## HORAIRES DES PRIERES

| | | SYNAGOGUE BETH YAACOV | SYNAGOGUE DUMAS |
|---|---|---|---|
| Vendredi 12 septembre | Chir Hachirim | | 18h45 |
| | Min'ha suivi de Maariv | 19h00 | 19h00 |
| Samedi 13 septembre | Cha'harit suivi d'un kidouch | 9h30 * | 9h00 |
| | • En présence du Rav E. Ackermann | | |
| | Suivi du « Repas en Toute Simplicité » | | |
| | Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 19h51) | 19h00 | 18h45 |
| | Maariv | 20h37 | 20h37 |
| Semaine | Cha'harit | 7h15 *(lundi et jeudi)* | 7h00 |
| | Cha'harit (dimanche et jours fériés) | 8h00 | 8h00 |
| | Maariv du dimanche au jeudi | | 19h30 |
| Selihot | Lundi et jeudi | | 6h00 |
| | Mardi, mercredi et vendredi | | 6h15 |
| | Dimanche | | 7h00 |

## COURS DE LA SEMAINE

### Ce Chabbat

Min'ha suivi du cours et de Maariv

**Rav Mikhaël Benadmon**
18h45 : Syn. Maison Juive Dumas
« Pour être millionnaire en Israël il faut venir milliardaire: est-ce vrai selon la Torah ? »

**Rav Eric Ackermann**
19h00 : Syn. Beth Yaacov
« Comment comprendre les « malédictions » mentionnées dans Ki Tavo ? »

### En ligne

**Cours par Zoom**
Par Rav Eric Ackermann
le lundi 15 septembre à 20h00
Réunion 981.500.7804
Code CJ78QH

### Cours hebdomadaires

*Par Rav Mikhaël Benadmon*

**Dimanche, 9h00 à 10h00**
Syn. Maison Juive Dumas
Commence ta semaine ParAcha
Etude hebdomadaire de la Paracha de la semaine.

**Mardi à 20h00**
Syn. Hekhal Haness
**Cours tout public par le Sofer Rabbin Armand Benhamron**
Les secrets des lettres hébraïques

## NOS MEMBRES

Mazal Tov À M. et Mme Steven et Léa Hirsch pour la naissance de leur fille Adaya Eva Lydie née le 4 septembre 2025.
A notre collègue et ami Samuel Nezrit pour la naissance de sa petite fille ainsi qu'à M. et Mme Gabriel et Eden Amar pour la naissance de leur fille Eliya Rahma Miriam née le 10 septembre 2025.

CIG
Communauté Israélite de Genève

# Commentaire

## Inspirer le respect

La Paracha de cette semaine évoque entre autres les « Téfilines » (phylactères), à travers le verset 10 du chapitre 28 : « **Et tous les peuples de la terre verront que le nom de D.ieu repose sur toi et te craindront(!)** ». Selon les Sages (Béra'hot 6a), ce verset s'applique aux Téfilines de la tête.
Rappelons que la Torah nous enseigne au début du 6e chapitre du Deutéronome : « Tu attacheras ces paroles-là sur ton bras, et elles seront au fronteau entre tes yeux ».
Le Talmud (Ména'hot de 34 à 37) nous explique dans les moindres détails la Loi divine des Téfilines dont la confection, aussi compliquée que minutieuse, nous est transmise depuis Moché au Sinaï.
Le texte des parchemins, contenu dans les Téfilines, est composé des quatre passages de la Torah qui les mentionnent. Quatre passages, dont l'ordre d'agencement dans les Téfilines est discuté entre Rachi et son petit-fils, Rabénou-Tam. Et c'est finalement l'avis de Rachi qui prévaut. Les principes fondamentaux de nos convictions religieuses sont contenus dans ces 4 passages : *l'unité de D.ieu ; l'amour de D.ieu ; l'étude de la Torah ; l'obéissance à ses lois ; l'affirmation de la Providence ; l'intervention de D.ieu dans l'Histoire.* En ligotant chaque jour le siège de l'esprit avec ces fondements, ainsi que le siège des actes et des sentiments (les Téfilines du bras sont placées au niveau du cœur), l'homme s'attache concrètement à tous ces principes de la vie juive.
Dans la Torah, les Téfilines sont surnommées « OT » qui signifie un « signe ». A l'instar de la circoncision et du Chabbat, « l'OT » marque l'alliance entre Israël et D.ieu. Les Téfilines viennent aussi témoigner de ce lien privilégié et responsabilisant.
Précisons que pour valider tout témoignage, il faut que ce dernier puisse reposer sur deux « signes-témoins ». Portant éternellement en nous le premier témoin à travers la circoncision, les Téfilines représentent le second, permettant de clamer haut et fort au quotidien notre attachement à D.ieu.
L'arrivée du Chabbat introduit un nouvel « OT », représentant un troisième témoin. Le Chabbat dispense le port en ce jour des Téfilines (et leur mise devient interdite).
Soulignons enfin que Nos Sages affirment que toute Mitzva pour laquelle le peuple juif a sacrifié sa vie en période de persécution, comme la circoncision, demeure une Mitzva respectée et pérenne. C'est probablement la raison pour laquelle ces « petites boîtes noires » sont malheureusement peu portées... Aussi, il est essentiel que nous redéfinissions leur force.
Chaque « boite noire », qui est appelée Téfila (singulier de Téfilines), symbolise soit la pensée, soit l'action. La Torah exige l'union des deux. Autrement dit, je ne peux saisir sans agir. La connaissance n'a de valeur dans la Tradition juive que si elle est mise en pratique. C'est cette recherche de congruence et d'unité qui me permet de construire ma vie, de trouver du sens, et forcer le respect de ceux qui m'entourent.
En effet, **j'inspire le respect de par mon comportement,** comportement responsable, comme il est écrit : **« Les peuples verront que le nom de D.ieu est sur moi et... me respecteront » !**

REA